

FESTIVAL U13G ET U13F
FESTIVAL DEPARTEMENTAL
SAMEDI 6 AVRIL 2019
RENDEZ-VOUS A 8H45 AU STADE R. HOLOGNE A VESOUL
FIN DU RASSEMBLEMENT A 17H30

Toutes les équipes ont rendez-vous à 8H45 au stade R. Hologne à Vesoul pour participer au festival départemental U13.

8H45 : rendez-vous des équipes

9H10 : Présentation de la journée

9H30: début des rotations

12H à 13H: Pause: "repas tiré du sac"

17H : Résultats, classements, récompenses

17H30 : fin du rassemblement

EQUIPES CONVOQUEES EN U13G
16 équipes

Amance/Corre/Polaincourt, FC La Gourgeone, Fougerolles, Franchevelle, GR Espérance les 2 Vels, GR Frotey/Colombe, Jasney, Haute Lizaine, Lure JS, Marnay, Noidans les Vesoul, Perrouse, Rioz/Etuz/Cussey, St Loup/Corbenay/Magnoncourt, Val de Pesmes, Vesoul FC

EQUIPES CONVOQUEES EN U13F
9 équipes

Amance/Corre/Polaincourt, FC Pays minier 1, FC Pays Minier 2, GR Pays Riolais, Lure JS, Noidans les Vesoul 1, Noidans les Vesoul 2, Val de Pesmes, Vesoul FC

ORGANISATION :

Le classement de la journée s'effectuera de la manière suivante : **addition des points des matchs, des défis techniques et des quizz.**

Les 2 équipes garçons et les 3 équipes filles ayant obtenu le plus de points participeront à la finale régionale qui se déroulera le Samedi 4 Mai 2019 à Beaune.

REGLES A RESPECTER :

PHASE DEPARTEMENTALE	PHASE REGIONALE
<p>GARÇONS 12 joueurs Cat. U14F/U13/U12/U11 (3 max) 1 absence justifiée maxi pour qualification phase régionale</p>	<p>GARÇONS 12 joueurs Cat. U14F/U13/U12/U11 (3 max) 1 absence justifiée maxi pour qualification phase nationale</p>
<p>FILLES Cat. U13F/U12F/U11F (3 max)</p>	<p>FILLES 12 joueuses Cat. U13F/U12F/U11F (3 max) 2 absences justifiées maxi pour qualification phase nationale</p>

*Absence justifiée : effectif complet, certificat médical sans autre joueur(se), événement exceptionnel.
Le Comité d'organisation statuera sur la justification des absences.

QUALIFICATION DES JOUEURS

- Les ententes doivent être déclarées en début de saison au district.
- Le nombre de mutations est limité à 4 par équipes (dont 2 hors période)
- Les joueurs doivent être licenciés dans le club avec lequel ils participent au plus tard le 31 janvier 2019.
- Chaque joueur a la possibilité de jouer la compétition avec une seule équipe (prise en compte des tours précédents).

Stéphanie Barbier, CTD DAP